INFOCOMMUNE
FÉVRIER 2016
N° 120

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05

COIFFURE Création
Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu
Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

du mardi au vendredi de 8h30 à 18h non stop
le samedi de 8h30 à 16h non stop
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Depuis le 16 janvier, nos bureaux de Saint-Léger sont à votre disposition

Un bureau d'assurances, une agence immobilière, un courtier de crédits et de placements !

AG Assurgaume sprl

ASSURGAUME c'est dorénavant 2 adresses :
- Rue Dr Hustin, 32 à Ethe
- Rue du 5 Septembre, 10 à Saint-Léger.

HORAIRES :
Mercredi : de 15 h 00 à 19 h 00
Samedi : de 9 h 30 à 12 h 30

Visitez notre nouveau site : www.assurgaume.com
Mail : ag@assurgaume.com - Tél. 063/579850

Toute notre équipe se fera un plaisir de vous conseiller efficacement.
A votre service depuis 1986…



Cédric et Véronique Bressart



Pompes funèbres
Funérarium
Fleurs en soie
Plaques souvenirs

ORGANISATION COMPLÈTE DES FUNÉRAILLES

Service jour et nuit 7 jours sur 7

Rue de Rabais, 6a - 6760 ETHE
Tél. 063/577 163 0495/505 382

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par la sprl REGIFO Edition rue St-Roch 59 à Fosses-la-Ville
Tél.: 071 / 740 137 - Fax: 071 / 711 576
www.regifo.be

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

Votre conseiller en communication,
M. Roland CROSSET
087 26 78 86 (le soir)

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale

Heures d'ouverture de la Maison Communale 3
Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 3
Voeux communaux 5
Travaux et projets réalisés 5
PCDR - réunions citoyennes 6
Engagement étudiants 7
Soirée nouveaux arrivants 7
Nouvel indépendant 7

Environnement

Grand nettoyage de printemps 8
Verger didactique 8
Prix propreté 8
Stérilisation des chats errants 9
Infos de l'AIVE 9
Verger hautes tiges en gaume 10

Vie sociale

Service brico-dépannage 10

Vie culturelle

Les journées de l'eau 11
Musées de la Province de Luxembourg 11
Mais où crèche Saint-Léger ? 12

Petite enfance, jeunesse et enseignement

Programme CLE 13
Stages Pâques et plaines d'été 14
Animation intergénérationnelle 15

Nos joies, nos peines 15

Chronique léodégarienne 15

Saint-Léger en Gaume

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

Lors de sa dernière séance, le Conseil communal a décidé à l'unanimité d'adhérer à la *convention des Maires*.

C'est une initiative européenne lancée en 2008 qui a pour but de lutter contre le réchauffement climatique en proposant aux Communes adhérentes de réduire d'au moins 20 % leurs émissions de CO2 et, dans la foulée, de réduire la dépendance énergétique du territoire européen.
Pour atteindre cet ambitieux objectif, nous devrons élaborer un *Plan d'Action pour les Énergies Durables*, lequel détaillera toutes les actions que notre Commune s'engage à mettre en œuvre.
Une brochure d'informations sur le sujet vous sera envoyée dans les prochains mois.

Je vous remercie de votre attention et je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX

VIE COMMUNALE



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
MARDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
MERCREDI			FERME	FERME	FERME			OUVERT	OUVERT			
JEUDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
VENDREDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT			OUVERT	OUVERT			
SAMEDI			OUVERT	OUVERT	OUVERT							
DIMANCHE												

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Florence TAILLANDIER - 063/23 92 94 - florence.taillandier@publilink.be .
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - daniel.toussaint@publilink.be.

Heures d'ouverture de la cafétéria :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
de 21h à 23h	de 21h30 à 24h	de 21h à 23h	de 19h à 23h30	de 19h30 à 24h

Soirée des vœux communaux 15 janvier 2016















Vœux communaux

« Des honneurs municipaux déclinés à deux voix.

Cassant volontairement mais agréablement les codes, c'est à deux voix que le Maire et la Directrice générale ont mis des citoyens à l'honneur.

Dans la grande salle décorée du hall sportif de Conchibois, le nombreux public de la cérémonie des vœux est heureusement étonné par un changement du protocole. Finis bilan et projets largement détaillés et rien que des mises à l'honneur à deux voix par le Maire Alain RONGVAUX et de la Directrice générale Caroline ALAIME.

Dans le cadre communal

C'est d'abord dans un cadre communal élargi que des honneurs ont été rendus. Ainsi, Raymonde JACQUEMIN qui après 25 années de secrétariat au Cercle horticole vient de rendre son tablier, son plantoir et sa binette. « En recevant le prix de la Fédération du Tourisme du Luxembourg, elle personnifiait parfaitement la démarche d'embellissement de notre commune par son Cercle ».

Honneur rendu aussi à Francine GOBERT, qui à côté de tâches au quotidien au SI durant 30 ans s'est révélée parfaite organisatrice de grands événements. La retraite de Jean CRÉLOT, l'agent du DNF, a également été fêtée avec la mise en exergue de sa démarche de triage dans les bois communaux. Membres du personnel communal à part entière, Muriel HISETTE a été félicitée pour ses 20 années d'institutrice à l'école communale de Châtillon. « Elle fait partie de ces personnes qui, jour après jour au sein du personnel communal, du CPAS, de la crèche, des écoles, de la police et du DNF, effectuent consciencieusement leur travail ».

Ils honorent aussi la commune

Issues du monde associatif, culturel, sportif, d'autres personnes ont également été mises à l'honneur. Telle Jacqueline LOCATELLI-HUSTIN qui gère avec rigueur depuis plus de 20 ans, les finances de la Fanfare communale. À l'honneur aussi un Fabien VACANT aussi discret qu'efficace rouage du club de foot de Saint-Léger. Toujours côté foot, c'est le récent statut d'arbitre de Denis BRESSARD du Club de Saint-Léger et de Gauthier DROPSY du club de Chatillon qui a été salué.

À l'honneur encore, Joël GOBERT, Roi du Pâté Gaumais 2015. « Il a honoré la mémoire de son grand-oncle Maurice, premier roi du pâté il y a 57 ans ». Quant à la mise en lumière de la commune, elle revient incontestablement à Josine et Francis GILLET pour les illuminations de leur maison à l'entrée de Meix-le-Tige. Et last but not least, les honneurs sont revenus à Émilie BUSCHGENS, une athlète de 16 printemps, qui sur fond d'une impressionnante collection de médailles a brillé au lancement du poids, en 2015 lors du championnat européen à Tbilissi (Géorgie). Et qui prépare d'arrache-pied sa qualification pour 2016. »

Source : Article de « l'Avenir du Luxembourg » – Georges Van Den Ende



Illuminations de la maison de Monsieur et Madame GILLET-NIBUS à Meix-le-Tige

Travaux et projets réalisés

L'année 2015 fut une année marquée par la réalisation de travaux sur l'ensemble de la commune, comme vous l'aurez très certainement remarqué.

D'une part, la réalisation du rond-point, sur le haut de Châtillon. Très bel ouvrage sécurisant le carrefour du Cerf et la réfection des trottoirs de la Grand-Rue à Châtillon également. Ces deux ouvrages ont été réalisés par la société SOCOGETRA.

Les trottoirs des rues Lackman, de Meix et des Hayettes ont, quant à eux, été effectués par la société TRAGESOM.

D'autre part, le complexe du lac de Conchibois a, lui aussi, bénéficié d'un petit lifting réalisé au niveau de ses portes par la menuiserie JACQUES d'Étalle, par la pose de stores automatiques par les Établissements COLJON à Frassem.

À l'extérieur et à la disposition de tous, l'installation de machines à laver d'une capacité de 8 kg et 18 kg ainsi qu'un sèche-linge d'une capacité de 18 kg.









PCDR - participez aux réunions citoyennes dans nos villages

La Commune de Saint-Léger a débuté l'élaboration de son programme de développement. Actuellement au démarrage de l'analyse de son territoire, elle organise des réunions de consultation dans les différents villages de l'entité. L'objectif est de mieux connaître votre perception sur la commune, ses forces, ses faiblesses, ses besoins et de construire avec vous l'avenir de la commune.

Petit retour en 2014. Le Conseil communal de Saint-Léger prend la décision de se doter d'un nouvel outil de développement pour son territoire, un Programme communal de Développement Rural (PCDR). L'objectif : améliorer encore la qualité de vie des habitants. De quelle manière ? En imaginant de nouveaux projets, particulièrement adaptés aux besoins des habitants et pouvant parfois faire l'objet de subsides alléchants.



Consultation des jeunes à Saint-Léger le 21/11/2015

Comment cela s'organise-t-il aujourd'hui ? Tout commence par une analyse complète du territoire. Comme toute bonne analyse, elle se base sur les nombreuses informations statistiques disponibles. Mais ce n'est pas tout ! L'originalité de la démarche réside dans la prise en compte du ressenti et des idées des habitants. Différentes actions de participation citoyenne sont ainsi proposées aux habitants : séances villageoises d'information-consultation, groupes de travail thématiques et commission représentative (la Commission Locale de Développement Rural). Ce travail avec la population permet de définir les réels enjeux pour le futur de la commune.

Le personnel communal et les jeunes ont d'ores et déjà été rencontrés. La pertinence des points de vue affirmés lors de ces séances a d'ailleurs montré l'utilité d'une mise à contribution des citoyens et des acteurs locaux.

Au cours de ce début d'année 2016, différentes séances vont être organisées, chacun est invité à participer à celle qui lui convient le mieux :

Dates et heures	Village	Lieu
Mardi 16 février, dès 20h	Meix-le-Tige	Salle de foot
Lundi 22 février, dès 20h	Châtillon	Salle des fêtes
Jeudi 25 février, dès 20h	Saint-Léger	Salle des fêtes (admin. communale)

De plus, deux séances de consultations thématiques, destinées plus particulièrement à différentes forces vives incontournables, sont programmées en mars :

Dates et heures	Public	Lieu
Mardi 8 mars, dès 20h	Associations locales (sociales, culturelles, sportives...)	Salle des fêtes de Châtillon
Jeudi 17 mars, dès 20h	Acteurs économiques (commerce, industrie, agriculture, tourisme...)	Salle des fêtes de Saint-Léger

La Commune de Saint-Léger a besoin de connaître votre opinion. Elle compte sur votre présence lors de ces rencontres constructives, animées par les agents de la Fondation Rurale de Wallonie. Chacun pourra s'y exprimer en toute franchise et imaginer un futur sans s'arrêter aux idées traditionnelles. Après un bref tour d'horizon du territoire communal, vous serez invités à vous exprimer ; les élus se tiendront alors en retrait de manière à ne pas perturber ce processus participatif.

Pour plus d'informations :

Commune de Saint Léger
Philippe Lempereur (échevin)
Gwenaëlle Poncelet (employée)
Rue du Château, 19 - 6747 Saint-Léger
063 23 92 94
gwenaelle.poncelet@publilink.be
philippe.lempereur@publilink.be

Fondation rurale de Wallonie
Nicolas Lecuivre – Annick Samyn
(agents de développement)
Rue de France, 19A – 6730 Tintigny
063/44.02.02
n.lecuivre@frw.be et a.samyn@frw.be

Vous pouvez également suivre les événements sur Facebook dans le groupe «Saint-Léger participation»

Les personnes désirant s'associer à la démarche et s'investir plus avant pour l'avenir de leur commune pourront poser leur candidature pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée de citoyens et d'élus locaux et qui pilote le PCDR à plus long terme. Celle-ci aura pour mission d'approfondir le travail réalisé jusqu'alors, de cibler les enjeux et de proposer une stratégie de développement à la commune pour les dix prochaines années, lui permettant, au travers de projets divers et variés, d'atteindre ses objectifs.



Engagement étudiants

L'administration communale de Saint-Léger engage des étudiants pour la saison estivale 2016

- Service travaux,
- Service forestier,
- Complexe sportif/Syndicat d'Initiative

Conditions d'engagement :

être âgé de **16 ans** au moins au jour de l'engagement,

Priorités d'engagement :

- connaissances de la commune,
- date de la candidature,
- expérience dans un travail similaire.

La lettre de candidature, comportant la signature manuscrite, et le formulaire de candidature seront adressés UNIQUEMENT par courrier ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, dans le délai fixé par l'avis d'engagement, au Collège communal, Commune de Saint-Léger, Rue du Château, 19, 6747 Saint-Léger, **pour le 1er avril 2016 au plus tard.**

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de :

Mme Monique PONLOT - 063/23.92.94 –
commune.saint-leger@publilink.be

M. Daniel TOUSSAINT - 063/58.99.22 –
daniel.toussaint@publilink.be

Attention : le nombre places à pourvoir est limité. La date de dépôt des candidatures est primordiale !

Le formulaire de candidature peut être obtenu aux guichets de l'Administration communale ou par demande à commune.saint-leger@publilink.be.

Le Centre sportif et culturel de Saint-Léger engage pour la saison estivale 2016

- plusieurs étudiant(e)s pour la gestion de la cafétéria (service aux tables, installation de la terrasse, rangement et nettoyage).
 Une préférence sera donnée aux personnes ayant une expérience dans l'Horeca.
- des maîtres-nageurs brevetés pour la surveillance de l'espace baignade du lac.

Conditions :

Avoir **18 ans accomplis le 20 juin 2016**.
Les candidatures doivent être rentrées **pour le 1er avril 2016** au plus tard !

Les candidatures sont à adresser à :

Centre Sportif et Culturel et Saint-Léger
Att. Madame Monique JACOB, Présidente
c/o Administration communale de Saint-Léger
Rue du Château, 19 - 6747 SAINT-LEGER

Attention : le nombre de places à pourvoir étant limité, les candidats seront sélectionnés en fonction de l'ordre chronologique de rentrée des candidatures, de l'expérience éventuelle et d'une évaluation du travail effectué les années précédentes, le cas échéant.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations auprès de

Mme Monique JACOB – 0471 83 15 13 –
monique.jacob@publilink.be

M. Daniel TOUSSAINT – 063/58.99.22 –
daniel.toussaint@publilink.be

Le formulaire de candidature peut être obtenu aux guichets de l'Administration communale ou par demande à commune.saint-leger@publilink.be.

Soirée des nouveaux arrivants

Le vendredi 22 avril à 20h00, le Collège et les membres du Conseil Communal invitent toutes les personnes domiciliées sur la commune entre le 06 mars 2015 et le 06 mars 2016.

Lors de cette soirée, la commune leur sera présentée sous tous ses aspects.
Un courrier personnel sera adressé aux personnes concernées.

Nouvel indépendant dans la commune de Saint-Léger

ASSURANCES, IMMOBILIER ET BANQUE

Trois secteurs complémentaires pour une enseigne.



Fondée en 1986, Assurgaume fête cette année ses 30 ans. L'occasion pour cette société familiale spécialisée dans assurance, le crédit et le placement ainsi que l'immobilier, de profiter de cet anniversaire pour ouvrir un nouveau bureau à Saint-Léger.
Son objectif : toujours mieux répondre aux nombreux besoins et aux attentes de sa clientèle.

Expérience, compétence, proximité, disponibilité, flexibilité,… autant de mots-clés qui peuvent servir à définir parfaitement la société Assurgaume. Mais derrière cette entreprise familiale se trouve avant tout une idée : celle de combiner des secteurs complémentaires.
Une idée qu'elle ne cesse d'étoffer depuis son lancement, le 6 janvier 1986.



Grand nettoyage de Printemps 2016 : bloquez votre agenda !

Le Grand Nettoyage de Printemps est une action de sensibilisation à la propreté publique lancée en 2015 par le Ministre wallon de l'Environnement. Elle s'inscrit dans le cadre d'un plan d'actions adopté en juillet dernier par le Gouvernement wallon en la matière et baptisé Be WAPP (Wallonie Plus Propre).

Sur notre territoire communal, **la 2ème édition du Grand Nettoyage de Printemps** se déroulera le **16 avril 2016**, en association avec l'AIVE et le Contrat de Rivière Semois-Chiers.

N'hésitez-pas à vous inscrire à partir du 18 janvier 2016 sur le site **bewapp.wallonie.be.**

Attention : les inscriptions se feront exclusivement à partir de ce site.



Verger didactique

Dans le cadre de la semaine de l'arbre 2015, nous avons acquis, grâce à la Région Wallonne une cinquantaine d'arbres fruitiers hautes tiges et moyennes tiges.
Ces pommiers, poiriers, cerisiers et pruniers ont été plantés sur un terrain de plus ou moins 40 ares en zone agricole et situé dans un endroit idéal pour une future récolte rapide et abondante.
Ce projet entre dans le cadre du Parc Naturel de Gaume et du Plan Maya.





Parc naturel DE GAUME

Plan Maya "un bon plan pour protéger nos abeilles"

Prix propreté

Le samedi 19 septembre 2015, lors de la remise des prix du 33e Challenge « Luxembourg, Province Propre et Fleurie », la commune s'est vu décerner le « Prix Propreté » pour le village de Saint-Léger.

Ce prix, d'une valeur de 250 € a servi à l'obtention d'un nouveau chariot propreté remis à Gilles PICARD, ouvrier communal.





Stérilisation des chats errants

Chaque année, il y a malheureusement toujours des chatons trouvés dehors qui ont été abandonnés par des particuliers peu scrupuleux. Le chat errant n'est pas une race de chat sauvage qui habite dans les bois mais bien un chat domestique qui est livré à lui-même et qui se prolifère, donc la faute se trouve chez les particuliers qui ne prennent pas leur responsabilité en matière de stérilisation de leur animal domestique.

Pour contrer cela, nous avons mis sur pied, en collaboration avec la SRPA d'Arlon et le Dr Bernard CONTANT, depuis plusieurs années déjà, une campagne de stérilisation des chats.

La marche à suivre est simple, si vous avez un chat errant à stériliser, il vous suffit de :



1. Contacter la srpa d'Arlon (**063/22.17.54**) afin d'obtenir un document à compléter (sanctionné d'une amande de 500 € en cas de fraude à savoir, si le particulier essaie de faire opérer son chat domestique aux frais de la commune) ;
2. Une fois le document rempli, vous pourrez vous rendre chez le Dr CONTANT afin de faire opérer le(s) chat(s).

En cas de besoin, des cages peuvent être mises à votre disposition pour la capture des chats errants, voir les conditions d'octroi en contactant la srpa.

ASBL S.R.P.A. Arlon
Société Royale Protectrice des Animaux
Soutenue par la Fondation Amis pour toujours

Les infos de l'AIVE

« Juste » un préposé ?

Tout le monde croit connaître le métier de préposé de parc à conteneurs. Mais qui se rend réellement compte de toutes ses missions ?
Disponible 6 jours sur 7, le préposé vous accueille, vous guide, vous aide à comprendre les consignes de tri, … Au front, le préposé doit parfois se faire gendarme pour faire respecter le règlement d'ordre intérieur et les consignes de tri. Secrétaire, le préposé assure une foule de tâches administratives comme les demandes d'enlèvement des conteneurs ou les rapports journaliers. Il doit aussi assurer certaines tâches d'entretien : déneigement en hiver, balayage, rangement en fin de journée, …
Conseiller ? Secrétaire ? Médiateur ? Préposé de parc à conteneurs, c'est tout cela à la fois !

Alors, petit cours de rattrapage pour tous : ça, je le jette où ?

			
Les pots de sauce	Les pots de ketchup	Les flacons de produits corrosifs	Les bidons d'huile moteur
Fraction résiduelle Duo-bac ou sac poubelle	**Fraction résiduelle** Duo-bac ou sac poubelle	Au parc : sac **emballage plastique «toxiques» vide**	Au parc : sac **emballage plastique «toxiques» vide**

Le tri du PEHD laisse encore à désirer …

Après leur dépôt dans les parcs, les bouteilles et flacons en PEHD sont compactés dans les halls de tri de l'AIVE à Habay-la-Neuve et à Saint-Vith puis envoyés chez des recycleurs. Ceux-ci vérifient la qualité du tri et remettent à l'AIVE un bulletin. Résultat : **« On peut mieux faire pour les bouteilles en PEHD »**
Le PEHD … ce n'est pas du PET, ni du PP, ni du PVC …
Pour vous y retrouver entre toutes ces matières plastiques, vérifiez bien si le flacon ou la bouteille porte la mention PEHD ou HDPE et/ou le code plastique n°2.
Et puis, il y a les exceptions qui confirment la règle … En effet, certains emballages en PEHD, parce qu'ils sont composés d'autres éléments empêchant leur recyclage ou parce qu'ils ont contenu des produits toxiques, sont à exclure du PEHD collecté via les parcs à conteneurs.

Atchoum ! Gélules, comprimés et sirops

Pour les médicaments périmés, sans leur emballage, le bon geste, c'est « à la pharmacie ».





Les risques s'ils terminent dans les égouts ?

C'est que ces molécules ne sont pas traitées par la station d'épuration et se retrouvent au final dans les eaux de surface.

Info >>> www.aive.be

Un beau verger hautes tiges en Gaume ?

Un cycle de formations aux techniques d'installation, de taille et d'entretien d'un verger hautes tiges

Ces formations seront dispensées dans des vergers différents en fonction des thèmes développés, et pour une question d'organisation, le *nombre de participants est limité à 15 personnes* (PAF de 5 euros/formation)



Programme des formations :

Samedi 19 mars 2016, de 10h00 à 12h00

Formation à la taille en axe vertical

Mercredi 23 mars 2016 de 14h00 à 16h00

«Démarrer son verger : que dois-je faire ?» : les bases de l'entretien du nouveau verger

Samedi 26 mars 2016 de 10h00 à 12h00

«Démarrer son verger : que dois-je faire ?» : les bases de l'entretien du nouveau verger

En octobre 2016 (date à définir)

soirée pomologique par Marc LATEUR, du CRA-W à Gembloux

En novembre2016 (date à définir) :

restauration et entretien des vergers anciens

Organisation et informations :

Parc naturel de Gaume -
Anne Léger : a.leger@pndg.be - 0479/437 419

Avec le soutien de la Wallonie — DGO 3 — DGO 4 — Parc naturel DE GAUME

VIE SOCIALE



Faites appel à notre service de brico-dépannage

Qui peut faire appel à nos services ?

Toute personne majeure habitant la commune de Saint-Léger et faisant partie d'une des catégories suivantes :

- âgée de 65 ans et plus ;
- souffrant d'un handicap reconnu ou d'une incapacité passagère ;
- en difficulté passagère (avec accord de la Présidente et du Secrétaire du CPAS).

Quels travaux peuvent être assurés ?

Nous pouvons réaliser pour vous des travaux de réparation du logement, d'entretien des espaces verts et de l'habitat.

Par exemple : raboter une porte qui frotte, raboter un châssis qui coince, réparer un volet coincé, réparer des plinthes, remplacer une ampoule, remplacer un robinet, un siphon, refixer un WC, une planche, remplacer quelques carrelages cassés ou descellés, nettoyer une cour ou un dallage au Karcher, déblayer la neige, tondre une pelouse (maximum 5 ares), ramasser les feuilles, couper une haie (2 m de haut maximum), changer une bouteille de gaz, rentrer du bois, entretenir une tombe,…

La liste complète des travaux acceptés vous sera communiquée lors de votre inscription.

Le tarif horaire varie en fonction de vos revenus, de 6 € à 12,10 € de l'heure, pour tout type de travaux.

Si vous souhaitez prendre un rendez-vous, vous devez contacter la permanence du service de brico-dépannage : Mme BOOMGAERT au 063/60.83.48 ou Mme DI IULIO au 063/60.83.49.

Avant de prendre un rendez-vous, vous devrez remplir une fiche de renseignements, signer le règlement du service de brico-dépannage et fournir des preuves de vos revenus afin de déterminer le tarif qui vous sera demandé.





Les Journées de l'Eau

L'or bleu notre richesse !

Le dimanche 13 mars 2016. Départ du complexe sportif de Saint-Léger à 9h. Visite et explications au château d'eau de 10h à 11h.

Marche guidée à travers bois, avec explications détaillées au château d'eau sur le fonctionnement, la qualité de l'eau, le respect de notre eau. Veillez à vous munir de chaussures de marche.

Organisateur : Commune de Saint-Léger

Lieu de rendez-vous : complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).

Possibilité de petite restauration de 12h à 13h30 au complexe sportif de Saint-Léger sur réservation au 063/23.90.56 ou 0478/92.77.16.

Les fontaines, les lavoirs et les anciennes industries liées au Ton

Le dimanche 13 mars 2016 de 14h00 à 16h00.

Balade commentée des lavoirs et fontaines du village et sur le passé industriel lié au Ton.

Veillez à vous munir de chaussures de marche et vêtements de saison.

Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.

Lieu de rendez-vous : complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).

Renseignements : Muriel Lefèvre au 0471/66.96.18 ou muriellefevre_9@hotmail.com.

Initiation à la pêche

Le dimanche 13 mars 2016 de 14h00 à 16h00.

Découverte des poissons peuplant le plan d'eau. Initiation à la pêche au coup. Veillez à vous munir de bottes et vêtements de saison.

Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger.

Lieu de rendez-vous : lac de Conchibois au complexe sportif et culturel de Saint-Léger (rue du Stade, 1 à Saint-Léger).

Réservation : Jacques Petit au 0498/29.45.81 ou jacquypetit@skynet.be

Les musées de la Province de Luxembourg

La Province de Luxembourg est propriétaire de plusieurs Musées.
Ceux du Domaine du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert et le Musée Archéologique à Arlon.
Venez découvrir leurs trésors !



Le Musée de la Vie Rurale recrée un cadre de vie du 19e siècle comprenant des hameaux wallons typiques issus de 10 régions géographiques du sud du sillon Sambre et Meuse.

Le Musée du Fer et de la Métallurgie Ancienne contient le seul haut-fourneau du 18è siècle encore visible.

Le Domaine du Fourneau Saint-Michel est également un endroit dédié à la nature et à la promenade.

Une voiturette est à la disposition des personnes à mobilité réduite. Il suffit de la demander au guichet à l'entrée. N'hésitez pas!

Domaine provincial du Fourneau Saint-Michel
Fourneau Saint-Michel, 4
6870 Saint-Hubert
084/21.08.90
fourneausaintmichel@province.luxembourg.be



Le Musée Archéologique
Fondé en 1847, le Musée Archéologique doit sa réputation internationale à sa riche collection de blocs sculptés découverts pour la plupart dans les fondations du rempart arlonais du IIIe siècle.

Tout au long de l'année sont organisées de nombreuses activités pour tous les publics, de la visite guidée aux ateliers en passant par des journées à thème.



Musée archéologique d'Arlon
Rue des Martyrs, 13
6700 Arlon
063/21.28.49
musee.archeologique@province.luxembourg.be
Plus d'infos sur www.province.luxembourg.be

Photos :

Betty Poncelet























Programme CLE



Le décret relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'accueil extrascolaire du 3 juillet 2003 décrit le programme de Coordination locale pour l'Enfance (CLE) de la manière suivante : « Le programme CLE est un programme de coordination locale pour l'enfance relatif à une zone géographique déterminée, concerté au niveau local, ayant reçu un agrément, mis en œuvre sous l'égide de la commune et qui vise le développement d'initiatives existantes et, s'il échet, la création de nouvelles initiatives qui rencontrent tout ou partie des besoins révélés par l'état des lieux. »

Les différentes activités d'accueil de ce programme sont accessibles en priorité aux enfants résidant sur le territoire de la commune ainsi qu'aux enfants fréquentant une des quatre implantations scolaires de la commune.

Ce programme couvre plusieurs périodes :

- le temps avant et après l'école,
- le mercredi après-midi,
- le week-end,
- les congés scolaires.

Le programme CLE, le programme de Coordination Locale pour l'Enfance doit être renouvelé tous les 5 ans, conformément aux dispositions du décret ATL (Accueil Temps Libre) dans lequel la commune de Saint-Léger a choisi de s'inscrire.

Pour établir ce programme CLE, notre coordinatrice ATL Auxane JACOB a réalisé un état des lieux des activités d'accueil au cours de cette année 2015. Une grande enquête a été réalisée. Celle-ci avait pour but de faire le point et d'être à l'écoute des besoins des parents, des enfants et des professionnels en ce qui concerne l'accueil temps libre sur la commune de Saint-Léger.

À la Commission communale d'Accueil (CCA) du 2 juin 2015, Auxane a présenté l'analyse des besoins recueillis concernant l'ATL sur le territoire de notre commune. S'en est suivi l'élaboration des objectifs prioritaires du Plan d'action 2015-2016. Aujourd'hui, faisant suite à cette enquête, **un nouveau programme de Coordination Locale pour l'Enfance** a été rédigé. Celui-ci fixe les objectifs et les actions qui seront menées dans le courant des 5 prochaines années pour répondre aux besoins d'accueils. Ce nouveau programme CLE présenté à la CCA du 28 octobre 2015 a ensuite été approuvé. De même, et après approbation par le Conseil Communal du 22 décembre dernier, il a été transmis à la Commission d'agrément de l'ONE.

Cet agrément, c'est avant tout la reconnaissance par l'ONE de la qualité du travail accompli et la qualité de nos accueils.

C'est aussi l'octroi d'une subvention finançant le poste de notre coordinatrice ATL et un subside accordé à nos 2 opérateurs d'accueils que sont :

1. L'administration communale de Saint-Léger pour les 4 implantations suivantes :

a. Accueil extrascolaire de l'école communale de Saint-Léger
b. Accueil extrascolaire de l'école communale de Châtillon
c. Accueil extrascolaire de l'école communale de Meix-le-Tige
d. Accueil extrascolaire centralisé du mercredi après-midi

2. L'école libre de Saint-Léger

a. Accueil extrascolaire de l'école libre de Saint-Léger.

Parce qu'à Saint-Léger, les enfants sont importants ...



Pour la Coordination Accueil Temps Libre de Saint-Léger :
Auxane JACOB
Rue du Château, 19 – 6747 Saint-Léger
063/58.99.26 - 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be

L'Échevine de la Petite Enfance :
Anne SCHOUVELLER
anne.schouveller@hotmail.be
0497/28.66.13

Site internet : https://sites.google.com/site/atlsaintleger
Page Facebook Accueil Temps Libre - Saint-Léger

Actuellement, le remplacement de la coordinatrice ATL, Auxane JACOB est assuré par Monsieur Thomas DUBRUNQUEZ, **joignable à l'adresse** :
thomas.dubrunquez@promemploi.be ou
au 063/58.99.26 - 0496/53.82.88
(présent les lundis et mercredis toute la journée et les vendredis matin)

Stages pendant les vacances de Pâques et été 2016 pour les enfants dans votre commune

Pour des informations mises à jour régulièrement, visitez le site de l'Accueil Temps Libre *https://sites.google.com/site/atlsaintleger* ou la page Facebook "*Accueil Temps Libre – Saint-Léger*"



Pâques 2016

Centre Equestre de la Paix	Les Z'Ateliers du possible	URSL Saint-Léger
• Dates à définir! • Contact 0474/34 14 21 - 0471/23 54 53 et ce-lapaix@mail.com	• 04/04/2016 au 08/04/2016 • Stage d'exploration théâtrale • 8 à 11 ans • 95 euros • Contact Anne-Sophie Krier 0491/97 62 36 et leszateliersdupossible@gmail.com	• 04/04/2016 au 08/04/2016 • Stage ouvert aux jeunes footballeurs • 5 à 13 ans • 90 euros (repas et collations inclus) • 9h00-16h30 • garderie sur demande • contact : javentin@statestreet.com ou 00352.621 350 988

Eté 2016



Plaines

18 - 22 juillet	25 - 29 juillet	1 - 5 août	8 - 12 août
"Les 5 légendes"	"Le cirque"	"Mon village, ma commune"	"Les 5 sens"
Pour les petits (2,5-4ans) et les grands (5-12 ans)	Pour les petits (2,5-4ans et les grands (5-12 ans)	Pour les grands (4-12 ans)	Pour les petits (2,5-4 ans)

Renseignements-contacts :
Site Accueil Temps Libre https://sites.google.com/site/atlsaintleger
Thomas Dubrunquez : 0496/53.82.88 ou thomas.dubrunquez@promemploi.be
Anne Schouveller : 0497/28 66 13 ou anne.schouveller@hotmail.be

Stage de football

Pour les enfants footeux ou désirant faire du foot.
Renseignements-contacts : 00352.621 350 988 et javentin@statestreet.com

Stage d'expression théâtrale

Renseignements-contacts : Anne-Sophie Krier : 0491 97 62 36 ou leszateliersdupossible@gmail.com
Tranches d'âges : pour les Zados et les Zadultes

Stages âniers

Renseignements-contacts : Jenny Capon : 0498/68.96.38 ou www.aupasdelagaume.eklablog.com
Tranches d'âges : à partir de 6 ans

Stages équestres

Renseignements-contacts : www.centreequestredelapaix.be
Page Facebook Centre Equestre de La Paix ou ce-lapaix@mail.com
0474 34 14 21 0471 23 54 53
Tranches d'âges : à partir de 6 ans

Animation intergénérationnelle



Pour le bon déroulement de l'animation, soyez présents dès 14h ! Merci !

Animation gratuite et ouverte à tous !

Organisée par l'Accueil Temps Libre
thomas.dubrunquez@promemploi.be
GSM: 0496 53 82 88
anne.schouveller@hotmail.be
GSM : 0497 28 66 13

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

07.11.2015 : CLAUDOT Nell, fille de Bastien et de LAURENT Audrey
12.11.2015 : LEYNEN Rose, fille de François et de VAN DAELE Ingrid
12.11.2015 : PONCIN Marius, fils de Florent et de PONCELET Lucie
20.11.2015 : SCHOCKMEL Elhéa, fille d'Arnaud et de ANSAY Katlyne
03.12.2015 : CRELOT Louisa, fille de Simon et de PECHON Amélie
13.12.2015 : VANSWEEVELT Jan, fils de Jérôme et de DOVIFAT Stéphanie
29.12.2015 : NICOLAS Enzo, fils de Jean-Claude et de BURION Aurélie
30.12.2015 : EVERAERT Zoé, fille de Jonathan et de PETREMENT Carrie
14.01.2016 : PONCÉ Denis, fils de Denis et GONÇALVES DE JESUS Elandia

Mariages

19.12.2015 : ALLARDING Georges et THOMAS Séverine de Meix-le-Tige

Décès

20.11.2015 : GOBERT Maggi, veuve de LEBRUN Georges de Saint-Léger
11.01.2016 : ROBERT Andrée, veuve de GUILLAUME Émile de Saint-Léger
16.1.2016 : DEROO Marie-Claire, épouse de VAN BRACKEL Claude de Saint-Léger
26.01.2016: GAZIAUX Jean-Pierre de Saint-Léger

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Février 2016

16/02/2016
Consultation villageoise à Meix-Le-Tige dans le cadre du PCDR
Salle du foot à Meix-Le-Tige à 20h00
Ouverte à tous les villageois désireux de construire, ensemble, l'avenir de notre commune.
Infos :
Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27
Commune de Saint-Léger – 063/23.92.94
FRW – Annick SAMYN ou Nicolas LECUIVRE – 063/44.02.02

22/02/2016
Consultation villageoise Châtillon dans le cadre du PCDR
Salle communale à Châtillon à 20h00
Ouverte à tous les villageois désireux de construire, ensemble, l'avenir de notre commune.
Infos :
Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27
Commune de Saint-Léger – 063/23.92.94
FRW – Annick SAMYN ou Nicolas LECUIVRE – 063/44.02.02

25/02/2016
Consultation villageoise à Saint-Léger dans le cadre du PCDR
Salle des fêtes à Saint-Léger à 20h00
Ouverte à tous les villageois désireux de construire, ensemble, l'avenir de notre commune.
Infos :
Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27
Commune de Saint-Léger – 063/23.92.94
FRW – Annick SAMYN ou Nicolas LECUIVRE – 063/44.02.02

Mars 2016

11/03/2016
3e Run & bike des Bourdons
Course / VTT de 8 et 16 km
Départ devant le local des « Aventuriers Gaumais » (anciennement patro) à 19h30
Infos et inscriptions : Les « Aventuriers Gaumais » - Philippe LEMPEREUR – 0498/21.07.27

13/03/2016
Journées de l'Eau : l'Or bleu notre richesse !
Marche guidée à travers bois.
Départ au complexe sportif de Saint-Léger à 9h00. Organisateur : Commune de Saint-Léger : Monique JACOB – 0471/83.15.13

13/03/2016
Journées de l'Eau : les fontaines, les lavoirs et les anciennes industries liées au Ton
Balade commentée des lavoirs du village et sur le passé industriel lié au Ton.
Départ au complexe sportif de Saint-Léger à 14h00
Organisateur : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger : Muriel LEFEVRE – 0471/66.96.18 – muriellefevre@hotmail.com

13/03/2016
Journées de l'Eau : Initiation à la pêche
Découverte des poissons peuplant le plan d'eau.
Au lac de Conchibois de 14h00 à 16h00.
Infos et réservation : Jacques PETIT – 0498/29.45.81 – jacquipetit@skynet.be

19/03/2016
Grand feu
Chasse aux sorcières à partir de 19h00 au complexe de Saint-Léger, suivie de l'allumage du bûcher vers 20h00 à la rue du Moulin au lieu-dit « Inclynes ».
Bar à pekets et barbecue.
Organisateur : club de mini-foot « Le Gaumais » - Bruno SOSSON – 0499/45.67.54

28/03/2016
Courses aux œufs
Salle communale de Châtillon
Seule la participation au petit déjeuner donne l'accès au ramassage.
Infos : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – 0471/66.96.18

Avril 2016

16/04/2016
Communes et rivières propres
Rassemblement aux ateliers communaux à 08h45
Infos : Monique JACOB – 0471/83.15.13

17/04/2016
Marche ADEPS
Circuits de 5, 10, 15 et 20 km
Départ de 07h00 à 15h00 au complexe
Participation gratuite, bar et restauration sur place.
Infos : Syndicat d'Initiative de Saint-Léger – 0471/66.96.18 – 0497/68.69.15

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Optique Goffinet

Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV



Ma Cuisine 30 Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi de 10h00 à 17h00

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

MT Toiture



Kevin BILOCQ

0497/94 27 19

www.kevinbilocq.be

Terrassement - Nivellement
Evacuation
Aménagements extérieurs

Rue du Pachy, 22 - 6747 Châtillon
Fax: 063 38 70 51

Poncelet S.P.R.L. Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables

JOSY GONRY

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be